Les crédits

artificielles. Nous en sommes maintenant rendus là et, comme le député de Burin—Saint-Georges nous l'a dit plus tôt, nos erreurs se retournent contre nous, et nous devons tirer notre conclusion.

• (1300)

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je voudrais à la fois faire une obvervation et poser une question à mon collègue de Davenport.

J'ai observé attentivement sa réaction à l'idée qu'il serait hors de question, bizarre et mal venu sur le plan international d'envisager une mesure comme celle proposée dans cette motion très sensée, plus précisément, celle qui dit «pour étendre sa juridiction fonctionnelle aux deux extrémités des Grands bancs».

Je crois que le député de LaSalle—Émard a fait l'une des déclarations les plus justes et les plus claires au sujet de la possibilité d'application d'une telle mesure en droit international. Je l'ai écouté avec plaisir et je le lui ai fait savoir. Il existe un précédent en droit international qui nous autorise à prendre une mesure lorsque nous sommes menacés dans nos moyens d'existence ou lorsque nous avons un bon motif pour le faire, et c'est une mesure qui a souvent été prise. Vous m'avez entendu revenir sur ce point comme un disque qui accroche. Je suis heureux pour lui que d'autres collègues fassent la même observation.

Sur le plan écologique, j'éprouve le plus grand respect pour mon collègue de Davenport. C'est la dimension qu'il a ajoutée à la situation tragique dans laquelle nous nous retrouvons.

Chacun a son idée de la manière dont on pourrait procéder. Le député se rapporte à ce qui a été fait par le passé. Je me demande cependant s'il ne voudrait pas, compte tenu de sa très grande expérience des questions internationales comme celle-ci, nous dire ce qu'il pense de la façon dont nous pourrions appliquer cette mesure.

M. Caccia: Monsieur le Président, je remercie le député de Bonavista—Trinity—Conception pour son intervention.

La juridiction fonctionnelle dont il est question dans notre proposition est un terme technique qui signifie fondamentalement que le Canada a juridiction sur la gestion d'une ressource importante qui a pour lui une valeur économique parce qu'elle se trouve à proximité de ses côtes et à cause de raisons historiques. À cet égard, je trouve que la position du gouvernement manque de fermeté.

Je crois déceler une certaine hésitation dans le discours du ministre des Pêches, une certaine crainte et aussi une méconnaissance de certains faits historiques qui pourraient servir d'inspiration et également l'aider à fonder ses décisions.

L'Islande s'est retrouvée dans une situation semblable à la nôtre il y a moins de 20 ans. Il s'agit d'un petit pays qui a décidé un jour qu'il devait assurer sa survie économique en affirmant sa juridiction sur ses ressources halieutiques. Toute la communauté internationale s'en souvient encore très bien.

M'appuyant sur cet exemple, je répondrai à la question du député que j'ai la nette impression que la communauté internationale pencherait en notre faveur. Je crois qu'il en serait ainsi pour la simple raison que le rapport de la commission Brundtland, *Notre avenir à tous*, paru il y a quelques années, a sensibilisé les gens à la question de la gestion des ressources mondiales.

Il est clair que tout ce qu'il faut maintenant, c'est la volonté politique d'agir, de prendre certains risques, d'adopter une position ferme et de donner un exemple à la communauté internationale. C'est ce que nous attendons du gouvernement.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole aujourd'hui pour commenter cette motion, qui propose d'étendre la juridiction fonctionnelle du Canada aux deux extrémités des Grands bancs.

Je dois dire, en toute sincérité, que ce jour est probablement le plus important qu'il m'ait été donné de vivre à la Chambre des communes. Ce débat parlementaire porte sur un sujet qui est très important pour nous tous, et plus particulièrement pour moi, puisque que je représente tellement de personnes qui vivent de la pêche. Avec 57 usines dans ma circonscription et la menace qui pèse sur le gagne-pain d'une grande partie des personnes dont je suis responsable et qui dépendent de l'industrie de la pêche, je m'intéresse de très près aux arguments qui sont présentés aujourd'hui.